



Municipalité de La Bostonnais
15, rue de l'Église
La Bostonnais (Québec) G9X 0A7
Téléphone : 819 523-5830
Télécopieur : 819 523-5776
secretaire.labostonnais@outlook.com

PROVINCE DE QUÉBEC
Agglomération de La Tuque
MUNICIPALITÉ DE LA BOSTONNAIS

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 5-22
Code d'éthique et de déontologie des élus-es

Conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Sylvie Lavoie, greffière-trésorière de la Municipalité de La Bostonnais à l'effet :

QUE le conseil municipal a adopté, ce 11 octobre 2022, le projet de règlement numéro 5-22, **Code d'éthique et de déontologie des élus-es** ayant pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés et des élus, de celle-ci;

QUE l'adoption du règlement numéro 5-22, Code d'éthique et de déontologie des élus-es, sera faite lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 8 novembre 2022, à 19 h, à La Chapelle du vieux corbeau;

QUE les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit projet de règlement numéro 5-22 au bureau de la Municipalité de La Bostonnais, aux heures d'ouverture du bureau et sur le site internet de la Municipalité www.labostonnais.ca.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE LA BOSTONNAIS

CE 31^e octobre jour de l'an 2022


Sylvie Lavoie, greffière-trésorière